



Rupture période essai

Par secret

bonjour,
un salarié récemment embauché pour un CDI et encore en période d'essai est en arrêt maladie depuis plus d'un mois, il renouvèle ces arrêts à chaque fois
Puis-je légalement mettre fin au contrat sans attendre son retour ? Si non, quelles pénalités je risque en faisant ça ?
Merci pour vos réponses

Par kang74

Bonjour

Pour éviter tout problème, je vous conseille d'attendre quelque jours après son retour d'arrêt maladie, en esperant que vous ayez pu le tester suffisamment avant son arret de travail .

La période d'essai sert à tester un salarié, vous ne pouvez pas le " tester" en arret maladie .
Et ropre sa période d'essai pour arret maladie , c'est pour motif discriminatoire.

La période d'arret maladie prolonge d'autant la période d'essai .